

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

LUNDI 22 JANVIER
à partir de 19h30

Atelier citoyen #3
Pavillon des fêtes à Levallois

► Inscription sur : ateliercitoyen-calvez.typeform.com/to/GWVFPK

LUNDI 26 MARS
à partir de 19h30

Atelier citoyen #4
Salle Southwark à Clichy-la-Garenne

Inscriptions à venir

CONTACTER VOTRE DÉPUTÉE

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE
Tél. : 01 40 63 48 05
126, rue de l'université - 75007 Paris

EN CIRCONSCRIPTION
Tél. : 01 42 70 00 27
34, rue Henri Barbusse
92110 Clichy-la-Garenne



RETOUR EN IMAGES



- 1 **6 novembre 2017.** Deuxième Atelier Citoyen organisé par Céline Calvez à Clichy. L'occasion de faire participer les citoyens à la concertation pour rénover l'Assemblée Nationale.
- 2 **11 novembre 2017.** Première commémorations du 11 novembre en tant que Députée des Hauts-de-Seine.
- 3 **14 novembre 2017.** Visite de l'exposition Nalini Malani Au Centre Pompidou avec les membres du Groupe d'Amitié France-Inde, présidé par Céline Calvez.
- 4 **25 novembre 2017.** Journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes – Discours d'Emmanuel Macron qui fait de l'égalité entre les femmes et les hommes la grande cause du quinquennat.

Vous m'avez interrogé sur des sujets liés à mon mandat de députée. Je me permets en retour de vous informer de mon actualité à l'Assemblée Nationale. Elle vous sera adressée régulièrement. En aucun cas, vos coordonnées ne seront communiquées à des tiers. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ces droits en m'envoyant un e-mail à l'adresse électronique celine.calvez@assemblee-nationale.fr. Si vous souhaitez vous désinscrire de cette liste de diffusion, merci d'envoyer « désinscription » à l'adresse suivante : celine.calvez@assemblee-nationale.fr.



Ne pas jeter sur la voie publique.

CÉLINE CALVEZ ! Députée LaREM
5^e Circonscription
des Hauts-de-Seine
Clichy-Levallois

DÉCEMBRE 2017 - # 2

LE MOT DE VOTRE DÉPUTÉE

Transformer l'Éducation pour faire réussir

Dans la campagne des législatives ainsi que dans les six premiers mois de ma mandature, l'Éducation a été l'un des thèmes que j'ai le plus souvent évoqué. Nous travaillons en ce moment sur le Projet de Loi pour l'Orientation et la Réussite des étudiants, qui permettra de mettre en application le Plan Etudiants, présenté par le Premier ministre, Edouard Philippe et la ministre de l'Enseignement Supérieur, Frédérique Vidal.

D'ici cinq ans, nous aurons plus de 200 000 étudiants supplémentaires, ce qui entraînera un afflux massif d'étudiants dans l'enseignement supérieur, qu'il faut anticiper. Nous sommes également face à un constat navrant : 2/3 des étudiants ne parviennent pas à obtenir une licence en trois ans et seulement 40 % des étudiants qui passent en seconde année de licence à l'issue de la première. Le Gouvernement prend donc des mesures à la hauteur du challenge en allouant 1 milliard d'euros pour le Plan Etudiants.

Notre rôle de Parlementaires sera donc de porter ce texte et le voter pour répondre aux attentes de toute la communauté éducative.

L'Éducation, c'est aussi ce qui permettra



de soutenir et véhiculer la grande cause du quinquennat pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle servira de levier, dès la petite enfance, pour déconstruire les représentations sexistes avec des professionnels formés. Le Ministère de l'Éducation Nationale promet également des opérations de lutte contre la pornographie et le cyber harcèlement au collège, ainsi que l'interpellation des publicitaires, industries de la mode et du jeu vidéo pour les inviter à « sceller un pacte de l'égalité » et combattre les stéréotypes sexistes.

Lorsque l'on parle d'Éducation, on oublie souvent l'enseignement professionnel alors que tout le monde s'accorde à dire qu'il faut le revaloriser. Pour la rendre plus attractive, le Ministre de l'Éducation Nationale m'a confié avec le Chef étoilé Régis Marcon, une mission sur la transformation de la voie professionnelle

scolaire. Nous avons donc d'ores et déjà commencé à consulter les acteurs incontournables de la formation professionnelle en France. Ensemble, nous travaillons pour repenser l'enseignement professionnel comme une voie d'excellence et d'avenir, et pour comprendre comment adapter les formations aux métiers et à l'économie du XXI^e siècle. Nous allons créer encore plus de liens entre les entreprises et le secondaire. Je vous ferai régulièrement part des avancées de cette mission à travers mon site internet et mes réseaux sociaux.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Céline Calvez
Députée des Hauts-de-Seine
Commissaire aux affaires culturelles



« FEMMES ET SCIENCES »

Le 14 novembre dernier, Céline Calvez s'est vu confier, par la délégation aux droits des femmes, un rapport intitulé « femmes et sciences ». Elle travaillera conjointement avec le Député Stéphane Viry, qui a été nommé co-rapporteur du texte.



RADIO FRANCE

Le 10 novembre dernier, Céline Calvez a été nommée au Conseil d'Administration de Radio France. La première réunion du conseil d'administration s'est déroulée le 22 novembre à la Maison de la Radio.

LA MARCHÉ DU GRAND PARIS

Samedi 9 décembre, Céline Calvez a participé à la Marche du Grand Paris organisée par le mouvement La République En Marche. Les Parisiens et les Alto-séquanais se sont rassemblés sur le parvis de la Gare Saint-Lazare entre 14h et 16h pour recueillir l'avis des citoyens sur ce thème. Ils sont ensuite partis en train jusqu'à la permanence de la Députée pour débattre sur les différentes hypothèses du Grand Paris.



SÉANCES EN HÉMICYCLE

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous inscrire pour voir les séances de l'Assemblée Nationale.

Pour cela, écrivez moi directement à celine-calvez@assemblee-nationale.fr

Transformation de la voie professionnelle scolaire

Le 16 novembre dernier, Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation Nationale, a confié à Céline Calvez et à Régis Marcon, Chef étoilé Français, une mission sur la transformation de la voie professionnelle scolaire.

Les objectifs sont multiples :

- 1 Rendre la filière professionnelle plus attractive
- 2 Adapter les formations aux métiers et à l'économie du XXI^e siècle
- 3 Rendre la formation professionnelle plus ouverte sur l'Europe et le Monde
- 4 Promouvoir la diversité des formes d'excellence
- 5 Faire de la voie professionnelle un vecteur de réussite dans la durée



Ministère de l'Éducation nationale

Le ministre

Paris, le 16 NOV. 2017

Madame la Députée,
Monsieur le Directeur,

Aujourd'hui, les lycées professionnels constituent un atout pour former de jeunes professionnels qualifiés, qui vont aider les entreprises à relever les défis économiques de l'avenir. Les professeurs de lycée professionnel ont en effet les compétences indispensables pour la consolidation des savoir-faire et du savoir-être des élèves. A ce titre, l'enseignement professionnel a vocation à être plus encore une voie de réussite pour de nombreux élèves et à révéler les talents de demain.

La voie professionnelle scolarise aujourd'hui environ 700 000 élèves.

Alors qu'un nombre important d'emplois restent non pourvus, certaines formations permettant de trouver un emploi, notamment industrielles, sont délaissées. Inversement, dans d'autres domaines, comme celui du tertiaire administratif, on compte plusieurs dizaines de milliers d'élèves, malgré des taux d'insertion et de poursuite d'études très faibles.

Depuis la création du baccalauréat professionnel en 1985, l'institution scolaire tient un discours paradoxal : un affichage de revalorisation (baccalauréat professionnel en 3 ans en 2008, promotion des poursuites d'études), mais en même temps une survalorisation de la voie générale, une évaluation des principaux de collège sur la base des passages en lycée général, une réduction de l'offre en voie professionnelle et un discours politique qui incite à la poursuite d'études après la voie professionnelle. Aussi, l'orientation vers l'enseignement professionnel se fait par défaut. De plus, le CAP n'a pas été rénové en profondeur depuis plusieurs décennies, alors qu'il concentre souvent les élèves les plus en difficulté. La voie professionnelle concentre donc une bonne partie de la difficulté scolaire, touchant notamment les élèves issus de milieux modestes.

Madame Céline CALVEZ, Députée des Hauts de Seine
Monsieur Régis MARCON

110 rue de Grenelle - 75357 Paris 17^e - Téléphone : 01 55 55 10 10

En articulation étroite avec la concertation lancée sur l'apprentissage, le Gouvernement entend transformer en profondeur la voie professionnelle. L'ambition est à la fois de la rendre plus attractive en lui permettant d'offrir des formations tournées vers les métiers du XXI^e siècle, de la rendre plus efficace grâce à des formations et des diplômes, du CAP au BTS et au-delà, qui permettent une insertion professionnelle mais qui sont aussi le gage d'une capacité à s'orienter et à se former tout au long de la vie, de la rendre aussi plus ouverte sur l'Europe et sur le monde grâce à des partenariats renforcés avec des établissements d'autres pays.

Pour avancer dans cette voie, j'ai décidé de vous confier une mission de réflexion sur les travaux à mener pour transformer la voie professionnelle, en lien avec la concertation sur l'apprentissage conduite par le ministère du travail, mais aussi avec la mission sur l'évolution du baccalauréat.

Vous vous attacherez à formuler des propositions qui permettront aux jeunes de mieux trouver leur place dans la société et la vie active non seulement grâce à la maîtrise de compétences reconnues par les professionnels mais également grâce à une acquisition renforcée des savoirs fondamentaux, des savoirs être et d'un socle de culture générale. Dans cet esprit, vous pourrez interroger l'organisation et les contenus des CAP, la place des enseignements généraux dans les diplômes professionnels, l'organisation des cursus de baccalauréats professionnels afin qu'ils permettent plus progressivement que maintenant une insertion réussie, ainsi que la place du BTS en tant que voie d'accueil et de réussite pour les bacheliers professionnels souhaitant poursuivre leurs études. Vous vous demanderez comment les campus des métiers et des qualifications peuvent permettre d'incarner la constitution de filières de formation, du CAP au BTS et au-delà, tournées vers les secteurs d'avenir et les savoir-faire à la française, grâce à une ouverture européenne et internationale plus forte, à une plus grande flexibilité des statuts (d'élèves à apprentis) et une capacité d'adaptation des formations aux besoins des territoires.

L'ambition est de promouvoir la diversité des formes d'excellence et de former des jeunes qui réussissent dans la vie professionnelle, savent s'adapter aux mutations économiques comme aux transitions technologiques et écologiques. L'objectif est donc de faire de la voie professionnelle un vecteur de réussite dans la durée, qui permette de progresser dans l'entreprise comme dans la société, et même d'atteindre des fonctions dirigeantes.

Dans le cadre de cette mission, vous mènerez toutes les consultations qui vous sembleront utiles, avec les organisations syndicales, les représentants des élèves et des parents d'élèves, mais aussi, le monde universitaire et académique. Vous veillerez aussi à interroger la société civile, les partenaires sociaux interprofessionnels, les branches et tous les acteurs du monde économique que vous jugerez nécessaires.

Pour mener cette mission vous pourrez solliciter, en tant que de besoin, l'ensemble des services de l'éducation nationale et en particulier la direction générale de l'enseignement scolaire. Vous veillerez également à entretenir tout au long de la mission un dialogue régulier avec les membres de mon cabinet.

Je souhaite pouvoir bénéficier de vos propositions au début de l'année 2018. J'engagerai alors une concertation avant de présenter les décisions retenues pour transformer la voie professionnelle scolaire.

En vous remerciant chaleureusement d'avoir accepté cette mission essentielle pour l'avenir de notre jeunesse, je vous prie de croire, Madame la Députée, Monsieur le Directeur, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Jean-Michel BLANQUER

La filière professionnelle doit être repensée pour s'adapter aux réalités du XXI^e siècle. Elle sera alors pleinement considérée comme une voie d'excellence.

POUR INFORMATION

En 2016, Jean Arthuis, Député européen, a lancé le projet pilote « Erasmus pro » qui permet à 145 apprentis de suivre un cursus européen pendant 6 à 12 mois.



Céline Calvez, Jean Arthuis et Sylvie Brunet, présidente de la section du travail et de l'emploi au CESE.

Une réussite car la Commission devrait allouer 400 millions d'euros sur la période 2018-2020 pour financer des bourses à destination des apprentis.

Jean Arthuis a également été missionné par la ministre du travail, Muriel Pénicaud, pour élaborer des propositions, avant le 31 décembre, pour favoriser la mobilité européenne des apprentis.